



Le chemin synodal du MCC

Depuis près de deux ans, le Mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants (MCC) s'est engagé dans une démarche synodale afin de réfléchir et d'agir sur son devenir. L'année 2024 s'annonce décisive. Retour sur ce long parcours.

La démarche engagée par le MCC, accompagnée par Mathieu Daum, consultant chez Nexus Groupe, s'appuie sur la théorie « U » développée par Otto Scharmer. C'est un chemin d'intelligence collective qui aide les organisations à se transformer en écoutant les désirs communs de ses membres. Ce processus, choisi pour sa proximité avec le discernement en commun ignatien, a été utilisé à l'Assemblée mondiale d'Amiens en août 2023.

Observation et réflexion

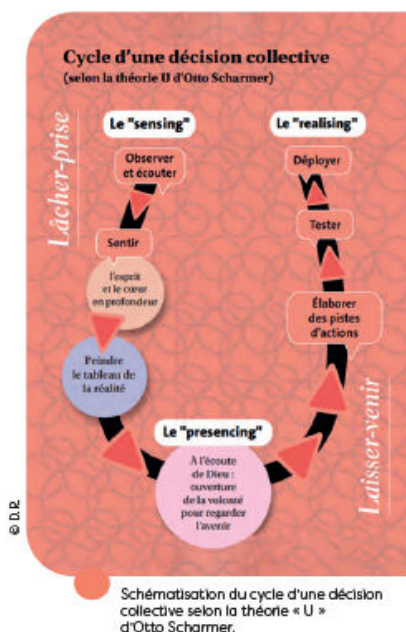
Dans la première phase de ce « chemin de régénération », le mouvement s'est mis en état d'« écoute interne » de ses membres. Ceux-ci, réunis en équipe, ont fait ressortir les richesses du mouvement et sa pertinence aujourd'hui. Témoins de l'Évangile dans le monde professionnel, économique et social, le MCC devait se repenser de manière à s'adapter aux soifs et réalités actuelles pour pouvoir continuer sa mission confiée par l'Église. Sur cette base, en septembre 2022, le congrès de Nantes a ouvert la phase publique du processus. La « fresque du MCC » – un jeu prospectif – a été réalisée par plus de 700 membres venus de toute la France, répartis en soixante tables. Courant 2023, une soixantaine d'autres équipes dans différentes régions ont complété l'expérience. Les contributions ont été travaillées sous forme de chantiers et de scénarii. La diversité du mouvement s'est exprimée, non sans difficulté. Cela a été vécu dans la foi : « *Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous* » (1 Co, 12 5-7). Ce long cheminement s'est aussi accompagné d'une « écoute externe » :

rencontres d'autres mouvements, avec les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC), avec l'Action catholique des milieux Indépendants (ACI), avec la Communauté de vie Chrétienne (CVX) entre autres, confrontés aux mêmes interrogations sur leurs missions dans la société et, en particulier, le monde du travail. Des personnalités civiles et ecclésiales ont été consultées.

Beaucoup d'échanges, de confrontations parfois vives lors des rencontres nationales, ont permis ce travail d'accueil de l'autre, de reconnaissance de nos différences et surtout de ce qui nous (ré)unissait. De là, sont nées douze questions structurantes pour l'avenir du MCC. Chacune de ces questions proposait au moins deux options à discerner.

Discernement

En novembre 2023, 150 délégués de toutes les régions se sont retrouvés pour une Assemblée nationale participative. Chacun est arrivé avec des idées et des points de vue affirmés sur les options à prendre. La force du dialogue fraternel, la richesse de l'écoute, la générosité de l'engagement, ont permis de vivre une convergence inespérée. Chacun s'est déplacé





© Sylvain Hennebel

Congrès du MCC de Nantes des 24 et 25 septembre 2022. Les équipiers travaillent par table.

dans ses représentations de ce qui est bien pour le mouvement. Tous se sont enrichis des souhaits et des propositions des autres. Les participants y ont reconnu l'œuvre de l'Esprit. En présence de Mgr François Fonlupt, archevêque d'Avignon, l'Assemblée a pu discerner avec sérénité : ce qui épuise l'énergie et qu'on doit accepter de laisser mourir ; ce qui vaut la peine que l'on garde ; ce qui germe et mérite qu'on aide à grandir.

La relecture de cette deuxième étape du chemin de régénération a permis de proposer douze résolutions presque toutes votées à la majorité des deux tiers.

Mise en œuvre

Le Conseil national – l'instance décisionnelle du MCC – de fin janvier 2024, en réunissant l'ensemble des responsables régionaux, de secteurs et le Bureau National, a confirmé ce discernement. Les douze

résolutions ont été validées presque à l'unanimité des suffrages exprimés. Elles constituent aujourd'hui la cible à atteindre à partir de 2024. Dix grands axes de travail ont également été précisés pour atteindre cette cible. Et les premières actions ont été identifiées. Cette nouvelle étape est la remontée du « U » qui devrait permettre de créer une nouvelle dynamique, d'incarner la régénération du mouvement à travers des décisions plus concrètes.

En conclusion, dans un monde qui se polarise, le MCC refait le choix de l'ouverture par le dialogue avec tous et le discernement en s'appuyant davantage sur la spiritualité ignatienne. Cette expérience synodale nous a permis de comprendre l'intuition synodale mise en œuvre par le pape François dans le Synode sur la synodalité. D'ailleurs, les tables du Congrès et celles de notre Assemblée participative



Le MCC, Mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants

Mouvement d'Église de spiritualité ignatienne et s'appuyant sur la Doctrine sociale de l'Église, le MCC a pour objet d'apporter un soutien humain et spirituel à ses membres pour qu'ils progressent ensemble dans leur foi, dans leur travail. Il est constitué de 3 500 équipiers, 380 équipes et accompagnateurs spirituels en France et quelques-unes dans le monde. Ses aumôniers nationaux sont le jésuite Bertrand Hériard-Dubreuil et la religieuse xavière Anne Da, nommés par la Conférence des évêques de France. mcc.asso.fr



© Syno de Roumefort

À l'Assemblée Participative Nationale du 18 et 19 novembre 2024, les représentants des régions et secteurs travaillent sur les douze propositions de résolutions avant le vote.

nationale ressemblaient à celles disposées en octobre 2023 au Vatican. La « conversion dans l'Esprit » permet – comme l'annonce le Psaume 84 – de faire se rencontrer « amour et vérité, justice et paix ».

Henri Luc Julienne
membre du Bureau national
du MCC